

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le vingt-unième jour du mois de mars deux mille-vingt-quatre se tenait, à 19 H 30, à l'Hôtel de ville de Normandin, une assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T.

SONT PRÉSENTS :

Mme Sylvie Coulombe, présidente et représentante de Saint-Thomas-Didyme
M. Jean Morency, vice-président et représentant de Normandin
M. Dave Plourde, représentant d'Albanel
M. Martial Gauthier, représentant de Saint-Edmond-les-Plaines

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M. Jerry Piquette, directeur général p.i.
Mme Nadia Genest, greffière-trésorière

EST ABSENT :

M. Vincent Beckert, représentant de Girardville

1.- Ouverture de la séance

Mme Sylvie Coulombe souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes ressources.

2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour

23-03-2024

Il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil administration de la Régie Intermunicipale GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté.

3.- Présentation des États financiers 2023

CONSIDÉRANT QUE les états financiers 2023 ont présentés au conseil par Mme Stécy Simard, de la firme Mallette;

24-03-2024

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Martial Gauthier et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le rapport financier pour l'année 2023 de la Régie intermunicipale GEANT soit adopté tel que rédigé par Mallette. Celui-ci est déposé aux archives.

4.- Période de questions

Aucune

5.- Levée de l'assemblée

25-03-2024

Il est proposé par Monsieur Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19H44.

Nadia Genest
Greffière-trésorière

Sylvie Coulombe
Présidente

Je, Sylvie Coulombe, présidente, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Coulombe
Présidente